



Doc. 16395

23 avril 2026

Droits humains dans le Caucase du Nord : les défis à relever

Proposition de résolution

déposée par M. Frank SCHWABE et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La situation des droits humains dans le Caucase du Nord, en particulier dans les républiques de Tchétchénie, d'Ingouchie et du Daghestan, reste très préoccupante.

Bien avant la guerre d'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine et son expulsion du Conseil de l'Europe, l'Assemblée parlementaire avait recueilli des informations sur des violations graves et persistantes dans la région, notamment des disparitions forcées, des actes de torture, des détentions arbitraires et des restrictions à la liberté d'expression et de réunion.

L'Assemblée a attiré l'attention sur ces violations dans sa [Résolution 1738 \(2010\)](#) «Recours juridiques en cas de violations des droits de l'homme dans la région du Caucase du Nord», sa [Résolution 2157 \(2017\)](#) «Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord: quelles suites donner à la [Résolution 1738 \(2010\)](#)?», et sa [Résolution 2445 \(2022\)](#) «Le rétablissement des droits de l'homme et de l'État de droit reste indispensable dans la région du Caucase du Nord». Ces textes soulignent la responsabilité qui incombe aux autorités russes de mettre fin à l'impunité, de veiller à établir les responsabilités et de protéger les droits fondamentaux de toutes les personnes dans la région.

Les développements récents, notamment les incidents antisémites d'octobre 2023 et les attaques contre des lieux de culte en juin 2024, montrent que la situation s'est aggravée. Même après l'exclusion de la Fédération de Russie de l'Organisation en mars 2022, le Conseil de l'Europe conserve une responsabilité morale et politique dans le suivi de ces questions.

L'Assemblée devrait continuer d'attirer l'attention sur les violations en cours et explorer les moyens de coopérer avec les partenaires internationaux et les acteurs de la société civile afin que le sort des victimes dans la région du Caucase du Nord ne soit ni ignoré ni oublié.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
BALDURSDÓTTIR Kolbrún Áslaugar, Islande, SOC
CHAILLOU Christophe, France, SOC
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
ESTRELA Edite, Portugal, SOC
FASSINO Piero, Italie, SOC
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
JOSWIG Julian, Allemagne, SOC
KLUIT Saskia, Pays-Bas, SOC
KOSTADINOVSKA-STOJCHEVSKA Bisera, Macédoine du Nord, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
LOUCAIDES George, Chypre, GUE
MARIE Didier, France, SOC
NOWICKA Wanda, Pologne, SOC
PÁLMASSON Sigurður Helgi, Islande, SOC
TESFAIESUS Awet, Allemagne, SOC
VERDUCCI Francesco, Italie, SOC
VĖSAITĖ Birutė, Lituanie, SOC
ZAMPA Sandra, Italie, SOC

1. GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts